



LES HÉLICES

Les Hélices sont des distinctions créées par la FFPLUM pour inciter les pilotes à sortir du tour de piste. Les instructeurs y verront aussi un prolongement de leur enseignement.

Ces Hélices sont à l'image des Chamois pour les skieurs et des Audax pour les cyclotouristes.

Elles sont décernées à tout pilote ayant effectué une navigation d'une distance définie, en 1 ou 2 jours, en tenant compte du type d'ULM.

Le tableau ci-dessous précise la distance minimum à effectuer (en km) et la durée maximum, en fonction de l'hélice convoitée :

	Bronze	Argent	Or
	1 jour max.	1 jour max.	2 jours max.
Paramoteurs	100	200	500
Autogires	300	500	1500
Pendulaires	300	500	1500
Multiaxes	500	1000	2500

Règlement :

Peut prétendre à la distinction des Hélices, tout pilote en règle avec l'administration (brevet et licence de pilote ULM, carte d'identification de l'ULM en cours de validité), assuré en R.C. et à jour de sa licence fédérale.

La Commission sportive validera votre performance à partir de la *feuille de route* ci-jointe. Elle doit impérativement être remplie avec soin et précision. Lors d'un atterrissage, si le club est désert, demandez la participation d'un passant.

La méthode d'obtention reste simple ; la triche, toujours possible, ne déshonore que son auteur...

Une fois les vérifications effectuées, il vous sera remis par la FFPLUM un diplôme ainsi que l'insigne correspondant à l'Hélice obtenue.

Nous réserverons dans les publications fédérales un emplacement pour faire paraître la liste des heureux détenteurs d'Hélice.

Les Hélices pourront aussi être obtenues dans le cadre des compétitions fédérales. Renseignez-vous auprès de l'organisateur pour savoir si le nécessaire a été prévu.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au siège de la fédération au 01 49 81 74 43

Oser quitter le tour de piste pour découvrir d'autres horizons est une expérience toujours riche pour soi-même. Alors, n'hésitez plus et bon vol !

La Commission Sportive